

communiqués

Résolution adoptée par le comité directeur d'Alliance Québec

La résolution suivante a été adoptée hier, mercredi soir, par le comité directeur d'Alliance Québec. La position d'Alliance Québec sur ce sujet crucial a toujours été cohérente et ferme. Nous réitérons notre appui pour l'adoption immédiate de commissions scolaires linguistiques mais sans nécessairement recourir à un changement constitutionnel. Veuillez nous appeler au numéro ci-dessous si vous avez besoin de plus amples informations ou de commentaires sur la résolution.

Résolution adoptée par le comité directeur d'Alliance Québec, mercredi, le 9 avril 1997

Attendu que Alliance Québec a toujours préconisé le remplacement des commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques; et

Attendu que le gouvernement du Québec propose d'amender la constitution du Canada en retirant les garanties constitutionnelles de l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1982, anciennement appelée l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, sans audiences publiques et sans donner de garanties explicites des commissions scolaires linguistiques; et

Attendu que les droits de la communauté d'expression anglaise seraient touchés négativement par ledit amendement; et

Attendu que la proposition présentée à l'Assemblée nationale par le gouvernement du Québec déclare explicitement que le Québec ne reconnaît pas la légitimité de la Loi constitutionnelle de 1982, qui contient la Charte canadienne des droits et libertés et, plus particulièrement, l'article 23 de cette charte,

Il est résolu que Alliance Québec :

réaffirme son appui aux commissions scolaires linguistiques;

s'oppose de la façon la plus ferme possible à la proposition du gouvernement à l'Assemblée nationale, appuyée clairement par l'opposition libérale et qui rendrait l'article 93 non applicable au Québec;

presse fortement tous les députés de l'Assemblée nationale de voter contre la résolution, surtout ceux dont l'électorat comprend un nombre important de Québécois d'expression anglaise et qui ont élu ces députés pour les représenter à l'Assemblée nationale.